

1 DOSSIER THÉMATIQUE
GESTES RITUELS. DE LA TRACE À L'INTERPRÉTATION

114 ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE
GÉOSCIENCES ET ARCHÉOLOGIE : INTERACTIONS, COMPLÉMENTARITÉS
ET PERSPECTIVES

VARIA

- ▶ 294 **Nicolas DELFERRIÈRE, Marie-Anaïs JANIN**
Querelle épigraphique entre deux savants : l'exemple de la correspondance, publiée dans la *Revue archéologique* de 1847, entre Antoine-Jean Letronne et Jules Chevrier à propos de deux inscriptions de Bourbon-Lancy (71)
- 304 **Julián GALLEGO**
Entre le courage et la peur : politisation et dépolitisation du peuple athénien
- 317 **Alessandro PACE**
Playing with Batavians. Games as an educational tool for a *Romano more vivere*
- 327 **Véronique PITCHON**
Luxe (taraf) et raffinement (zarf) à la table abbasside

VARIA

dir. Yannick MULLER

QUERELLE ÉPIGRAPHIQUE ENTRE DEUX SAVANTS :
L'EXEMPLE DE LA CORRESPONDANCE, PUBLIÉE DANS LA REVUE
ARCHÉOLOGIQUE DE 1847, ENTRE ANTOINE-JEAN LETRONNE ET JULES
CHEVRIER À PROPOS DE DEUX INSCRIPTIONS DE BOURBON-LANCY (71)

Nicolas DELFERRIÈRE

Doctorant en archéologie romaine,
Université de Bourgogne-Franche-Comté
UMR 6298 ARTEHIS
nicolas.delferriere@hotmail.fr

Marie-Anaïs JANIN

Doctorante contractuelle en histoire romaine,
Université de Bourgogne-Franche-Comté
UMR 6298 ARTEHIS
marie-anais.janin@u-bourgogne.fr

RÉSUMÉ

Si l'attrait pour les inscriptions antiques était déjà présent depuis la Renaissance, ce n'est qu'au milieu du XIX^e siècle que l'épigraphie s'élève au rang de science, avec ses règles et ses méthodes. Dès lors, chaque inscription fut documentée et connue grâce à des réseaux savants européens de plus en plus importants. De l'antiquaire provincial, véritable « archéologue de terrain » à l'origine des découvertes, au savant parisien qui centralisait et étudiait les inscriptions qui lui étaient envoyées, c'est tout un système de relations érudites qui peut être abordé. Une correspondance, en particulier, met en lumière ces deux éléments, avec en toile de fond deux inscriptions gallo-romaines de Bourbon-Lancy (71). Publié dans la *Revue Archéologique* de 1847, cet échange entre Antoine-Jean Letronne, éminent épigraphiste parisien, et Jules Chevrier, co-fondateur du musée Vivant Denon et de la société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, relève de la querelle scientifique et personnelle, et constitue, en cela, un témoignage particulièrement vivant des échanges scientifiques au milieu du XIX^e siècle.

MOTS-CLÉS

Bourbon-Lancy,
épigraphie,
querelle,
correspondance,
pictor,
Eporedirix,
Antoine-Jean Letronne,
Jules Chevrier.

Although Roman inscriptions have attracted interest since the Renaissance, epigraphy was not acknowledged as a science in its own right, with its own rules and methods, until the mid-19th century. Henceforth every newly discovered inscription was duly documented and distributed across an ever-growing and influential network of European scholars, giving birth to an extensive system of scholarly correspondence connecting every individual researcher with the community, from the provincial antiquarian who, as a precursor to « field archaeology », would discover the inscriptions, to the Parisian scholar who would gather and examine every inscription sent his way. One such epistolary intercourse, dealing with two Gallo-Roman inscriptions from Bourbon-Lancy (Burgundy, France), evidences this complex weave of communication with particular clarity. Published in the *Revue Archéologique* journal of 1847, this correspondence between famous Parisian epigraphist Antoine-Jean Letronne and Jules Chevrier, co-founder of the Vivant Denon museum and of the Archaeological and Historical Society of Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire, Burgundy, France), provides remarkable insight into the liveliness and richness of mid-19th century scientific exchange.

KEYWORDS

Bourbon-Lancy,
epigraphy,
argument,
letters,
pictor,
Eporedirix,
Antoine-Jean Letronne,
Jules Chevrier.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

La ville actuelle de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire, Bourgogne-Franche-Comté) est située sur l'emplacement d'une agglomération secondaire de la cité éduenne, distante d'une soixantaine de kilomètres de la capitale *Augustodunum* et dotée d'un grand sanctuaire thermal connu dès le xvii^e siècle grâce à des découvertes importantes (statuaire, décor architectural, inscriptions, bronzes). Richelieu s'y était d'ailleurs beaucoup intéressé et une partie du décor marbre sculpté a été prélevée et emportée au musée du Louvre [1]. Des fouilles réalisées depuis le xix^e siècle et surtout durant la seconde moitié du xx^e siècle ont montré qu'existait également un quartier artisanal, en lien avec le sanctuaire, dont la production de figurines en terre cuite semblait être une des spécialités [2]. Si, au regard des nombreuses découvertes anciennes et des opérations d'archéologie préventive qui y sont régulièrement menées, le site présente un potentiel sans beaucoup d'équivalents en Bourgogne [3], les lacunes documentaires et la dispersion du mobilier ancien dans des collections privées ne permettent pas toujours d'exploiter correctement ce qui a été trouvé. Claude Courtépée se plaignait déjà de cette situation au xvii^e siècle : « Je ne finirais pas si je voulais parler de toutes les découvertes de cette espèce ; il suffit de dire qu'après Autun il n'y a point de ville en Bourgogne où l'on ait plus de marques d'ancienneté. Mais les antiquaires peuvent se plaindre, comme à Autun, de ce qu'aucun curieux ne s'est plu à les rassembler ; tout a été dispersé ou vendu [4] ». Ainsi, si aujourd'hui neuf inscriptions [5] proviennent assurément de Bourbon-Lancy, ce nombre pourrait être sans aucun doute augmenté si les découvertes anciennes éparpillées étaient retrouvées. Parmi cette liste d'inscriptions, deux ont fait couler beaucoup d'encre et ont été au cœur d'échanges savants particulièrement houleux entre Jules Chevrier et Antoine-Jean Letronne. Elles témoignent de la naissance de l'épigraphie comme

science et de deux approches différentes du travail de recherche : celle de J. Chevrier, érudit et chercheur de terrain, et celle d'A.-J. Letronne, savant et chercheur de cabinet. L'article [6] publié par ce dernier à propos de la stèle d'un *pictor* dans la *Revue archéologique* de 1847 constitue le point de départ d'une querelle scientifique sur les inscriptions de Bourbon-Lancy entre les deux hommes. L'étude proposée ici la retranscrit et l'analyse.

LES INSCRIPTIONS

La première inscription [7] (fig. 1), qui fait l'objet de l'article de A.-J. Letronne [8], figure sur une stèle funéraire découverte à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire, Bourgogne-Franche-Comté). La stèle (97 x 38 x 2,5 cm), en marbre bleu-noir veiné de blanc de provenance inconnue, fut mentionnée en 1855 en remploi dans l'église Saint-Nazaire, en position de marche derrière l'autel [9], et est actuellement exposée, accompagnée d'un socle du même matériau, sur le mur nord de l'abside de la même église qui abrite aujourd'hui un musée lapidaire municipal [10]. Le monument funéraire constitue un élément à part

[1] VURPILLOT 2016, vol. 2, p. 177.

[2] ROUVIER-JEANLIN, JOLY & NOTET 1990 ; REBOURG 1994, p. 85-87.

[3] Pour plus d'informations sur le site, nous renvoyons à VURPILLOT 2012, 2014a et 2014b.

[4] COURTÉPÉE & BÉGUILLET 1848, p. 181.

[5] Le *CIL* n'en répertorie que huit mais la *CAG* a actualisé le nombre à neuf ; REBOURG 1994, p. 85.

[6] LETRONNE 1847.

[7] *CIL* XIII 2810 = *ILGL* 505.

[8] LETRONNE 1847.

[9] DELFERRIÈRE & EDME 2018, p. 318.

[10] Pour la première attestation de la position actuelle de la stèle, cf. PERRAULT-DABOT 1905, p. 28-29.



Figure 1

La stèle du *pictor* de Bourbon-Lancy.
Photo : © N. Delferrière.

dans le *corpus* du territoire des Éduens, du fait du matériau, qui tranche nettement avec les calcaires, grès et granites employés ordinairement. De plus, typologiquement, il s'agit de la seule stèle-plaque à sommet cintré du corpus éduen, et la qualité graphique de l'inscription [11] laisse supposer un style particulier à un lapicide [12]. L'inscription, parfaitement conservée malgré son emploi, se développe ainsi :

[11] *CIL* XIII 2810.

[12] *LE BOHEC* 2015, p. 285.

[13] Les conventions épigraphiques utilisées ici sont celles du système de la base épigraphique en ligne *PETRAE*.

[14] Le développement de la fin de l'inscription est malheureusement manquant dans *DELFERRIÈRE & EDME* 2018, p. 319 mais a été rétabli dans *DELFERRIÈRE & EDME* 2019, p. 157.

[15] Notons que des erreurs de lecture ont été commises par le passé comme, par exemple, dans *BULLIOT* 1890, p. 487. Elles sont toutes détaillées dans *DELFERRIÈRE & EDME* 2018, p. 319.

D▲M
DIOGE
NI▲AL(BI)
PICTOR [13]

D(is) M(anibus). / *Dioge/ni, Albi (filio), / pictor(i)* [14].

« Aux dieux Mânes. À Diogène, fils d'Albus, peintre ».

Les lettres sont en effet de grande taille (10 cm de hauteur) et très bien formées. Les mots sont séparés par une interpunctio en forme de petit triangle [15]. La stèle est datable, au plus tôt, de la fin du 1^{er} siècle ap. J.-C. ou du début du 11^e siècle ap. J.-C., en raison de la mention abrégée de la consécration aux dieux Mânes [16]. L'inscription trouve aujourd'hui son intérêt notamment dans sa mention de la profession de ce Diogène, qui se dit *pictor*.

Quant à la seconde inscription [17] mentionnée (fig. 2), mais non développée par J. Chevrier dans sa réponse à l'article de A.-J. Letronne, elle revêt un intérêt tout autre, du fait des individus dont l'inscription fait mention. Découverte en 1792, dans les fondations du *castrum* de Bourbon-Lancy [18], elle serait actuellement remployée dans un mur intérieur de l'établissement des thermes de la ville, recouvert en partie de crépi, tandis qu'un moulage serait conservé au musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye [19]. Les mots, dont les lettres sont hautes de 5 cm, sont séparés par des interpunctio.

C▲IVLIVS▲EPOREDIRIGIS▲F▲(MA)▲GNVS
PRO▲L▲IVLIO▲CALENO▲FILIO
BORMONI▲ET▲DAMONAE
VOT▲SOL

C(aius) Iulius, Eporedirigis f(ilius), Magnus, / pro L(ucio) Iulio Caleno, filio, / Bormoni et Damonae / vot(um) sol(vit).

« Caius Iulius Magnus, fils d'Eporedirix, s'est acquitté de son vœu à Bormo et Damona, pour Lucius Iulius Calenus, son fils ».

La bibliographie abondante [20] pour cette inscription se justifie par le double intérêt de cette dédicace :

[16] Sur la question onomastique de l'inscription, nous renvoyons à *DELFERRIÈRE & EDME* 2018, p. 320-321.

[17] *CIL* XIII 2805 = *ILS* 4659 = *ILGL* 498. Pour la liste complète des mentions bibliographiques de la stèle, voir *DELFERRIÈRE & EDME* 2018 et *DELFERRIÈRE & EDME* 2019.

[18] *MILLIN* 1802, p. 146.

[19] N° d'inv. 2149 et 2245 d'après *LE BOHEC* 2015, p. 282.

[20] *GOUDINEAU* 2002, p. 313-314 ; *HOSTEIN* 2010, p. 51. Pour la bibliographie antérieure, voir *LE BOHEC* 2015, p. 282.

les divinités invoquées, tout d'abord, *Borvo* (ici noté *Bormo*) et *Damona*, sont représentées dans le secteur de Bourbon-Lancy et de Bourbonne-les-Bains, ce qu'avait bien souligné déjà Anatole Chabouillet dans son inventaire [21]. Mais cette dédicace est également l'occasion de connaître la descendance [22] de l'un des chefs éduens s'étant illustré durant la guerre des Gaules, *Epoedirix* [23], portant l'onomastique propre aux premiers citoyens qui ont bénéficié des faveurs de César après la conquête pour leur fidélité, les *primores Galliarum* [24].

L' « AVENTURE ARCHÉOLOGIQUE [25] » ET ÉPIGRAPHIQUE

Ces deux inscriptions ont ainsi fait l'objet de publications dès le XIX^e siècle, relayant des lectures erronées, trop hâtives du fait de leur condition de première publication [26]. Les lettres d'archéologues furent souvent l'occasion de faire connaître aux autres savants les découvertes d'inscriptions les plus récentes, et étaient bien souvent publiées dans les revues spécialisées afin d'en informer le public. C'est à travers ces publications qu'a pris place la querelle entre J. Chevrier (fig. 3) [27] et A.-J. Letronne (fig. 4) dans les numéros de la *Revue archéologique* de 1847. Avant d'entrer dans le vif du sujet, revenons quelques instants sur ces deux personnalités.

À Chalon-sur-Saône, J. Chevrier (1816-1883) est la figure centrale d'un réseau complexe d'érudits et de collectionneurs d'antiquités, à partir de 1850. En tant que peintre, graveur [28] et archéologue d'une très grande rigueur [29], il s'appuie sur tous les ressorts sociaux de son époque que sont les voyages et les relations épistolaires avec des grands scientifiques français et européens pour commencer la constitution d'un musée dans sa ville. Par ces échanges et en tant que cofondateur de la société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, J. Chevrier fait connaître beaucoup d'éléments de la collection du musée nouvellement fondé. Mais en tant que bourguignon, il s'attache à

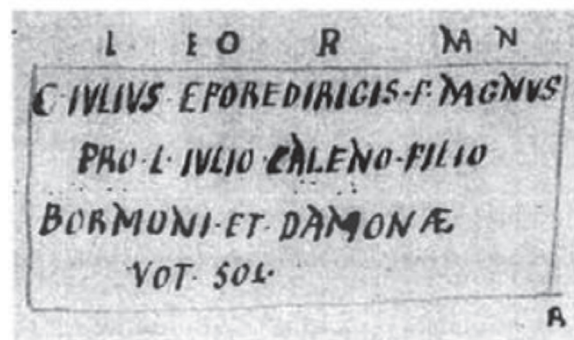


Figure 2

L'inscription d'*Epoedirix* de Bourbon-Lancy (extrait de LE BOHEC 2015, p. 282, fig. 298a et b). Photographie (détail) : H. Louis.

diffuser les découvertes faites en Saône-et-Loire. C'est dans ce contexte qu'il a décidé de faire connaître au milieu savant parisien, national mais également international, les inscriptions gallo-romaines de Bourbon-Lancy et notamment celle d'*Epoedirix* et du *pictor Diogenus*.

À Paris, A.-J. Letronne (1787-1848) est membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres [30] et directeur de l'École des Chartes l'année de sa mort [31]. En tant que philologue, archéologue et épigraphiste [32], il reçoit, afin de les analyser, de nombreux relevés d'inscriptions qu'il publie ensuite dans la *Revue Archéologique* dont il est l'éditeur.

[21] CHABOUILLET 1880, p. 65-85.

[22] Une autre inscription d'Autun (Saône-et-Loire) donne le nom d'un petit-fils d'*Epoedirix*, *Caius Iulius Proculus* : CIL XIII 2728 = ILGL 190.

[23] César, *BG*, VII, 38-40.

[24] Sur la prosopographie d'*Epoedirix*, voir BURNAND 2006, p. 244, n° 106.

[25] Nous reprenons ici l'expression de CHABOUILLET 1880, p. 81.

[26] Pour les commentaires sur la lecture de l'inscription de *Caius Iulius Magnus*, voir CHABOUILLET 1880, p. 80-82.

[27] Nous remercions vivement Benoît Maisonneuve, assistant de conservation du patrimoine au musée Vivant Denon de Chalon-sur-Saône, pour nous avoir fourni un cliché en très haute qualité de l'autoportrait de Jules Chevrier.

[28] BATAULT 1886, p. 53.

[29] BONNAMOUR 1984, p. 162 ; ELLY 1984.

[30] WALCKENAER 1860.

[31] BURNOUF, MAURY & WAILLY 1849.

[32] GARNIER 1850 ; GRAN-AYMERICH 2001, p. 412-413.



◀ Figure 3 : Jules Chevrier (1816-1883), *Autoportrait*, 1878, huile sur bois, 41 x 31 cm, musée Vivant Denon, Chalon-sur-Saône. Photographie : © Philipp Bernard (avec l'aimable autorisation du musée).

▲ Figure 4 : portrait d'Antoine-Jean Letronne par Housselin, d'après Barry. Lithographie de Fourquemin, avant 1848 (Frontispice de BURNOUF, MAURY & WAILLY 1849).

Ainsi, dans le fascicule 2 de la *Revue Archéologique* de 1847 [33], le savant parisien fait part de la découverte de la stèle après l'envoi d'un fac-similé (fig. 5) de J. Chevrier, par l'intermédiaire du maire de Bourbon-Lancy de l'époque, Paul Compin. Il mentionne seulement en une seule ligne la seconde inscription en renvoyant au catalogue de Louis-Aubin Millin. De là, il propose une lecture et une interprétation établissant, dès le titre de l'article, un parallèle avec le monde de la peinture grecque, du fait de l'origine du nom Diogène [34]. Sa connaissance des auteurs anciens le pousse également à restituer le nom *Alpi(no)*, en se remémorant un certain *Alpinus* présent dans un vers d'Horace. Le manque d'avancée dans les études épigraphiques à l'époque explique la conclusion qu'il émet sur l'origine (un peintre grec qui est venu s'établir en Gaule pour exercer ses talents) et la datation estimée de la stèle (I^{er} siècle ap. J.-C.), sur le constat de belles lettres qui ne peuvent dater que de la période faste de l'Empire selon les critères du XIX^e siècle. Le constat d'un art grec ayant pénétré la Gaule se poursuit d'ailleurs dans son article en établissant une comparaison avec le trésor de Berthouville [35] (près de Bernay dans l'Eure), qui par son raffinement ne pouvait être que l'œuvre d'artisans grecs, et non pas de gallo-romains, ce qui apparaissait totalement inconcevable à l'époque. La fin de l'article confirme donc l'intérêt tout relatif de

l'inscription selon l'érudit qui, en bon helléniste, n'a prêté attention à celle-ci que pour la mention d'un nom grec [36].

J. Chevrier, en réponse à cet article, envoie une lettre à Letronne datée du 29 novembre 1846, afin de contextualiser la première lecture et d'en apporter des modifications, permettant par ailleurs au lecteur de connaître sa méthode de travail [37]. Cette lettre fut publiée, à la demande du savant chalonnais, dans la livraison suivante de la *Revue archéologique* de 1847, mais annotée par Letronne en guise de réponse.

[33] Article repris dans une publication rassemblant les contributions de Letronne dans cette revue : LETRONNE 1849, p. 255-257.

[34] Cette déduction peut paraître quelque peu simpliste pour les épigraphistes modernes qui relativisent la portée ethnique d'un nom : ainsi, ce n'est pas parce que l'on porte un nom grec que l'on est obligatoirement d'origine grecque, mais cela révèle une certaine sensibilité à la culture hellénistique. Mais ces considérations onomastiques, au XIX^e siècle, étaient encore inconnues.

[35] Sur le trésor de Berthouville et l'histoire de sa découverte, voir AVISSEAU-BROUSTET & COLONNA 2017.

[36] LETRONNE 1847, p. 514 : « Ceci m'a paru donner de l'intérêt à cette petite inscription qui, sans le nom du peintre grec, serait fort insignifiante. »

[37] CHEVRIER 1847.



Figure 5
Relevé de la stèle
par Jules Chevrier,
envoyé à Antoine-
Jean Letronne par
l'intermédiaire de
Paul Compin (Extrait
de LETRONNE 1847,
p. 513).

J. Chevrier signale ainsi la mauvaise lecture du fac-similé, du fait d'un nettoyage plus minutieux de la stèle par ses soins révélant un B au lieu d'un P et corrigeant par conséquent *Alpi* en *Albi* [38]. La lettre cependant fut l'occasion pour Chevrier de signaler, à demi-mot, le manque de rigueur de la part de Letronne à plusieurs niveaux : l'érudit local rappelle tout d'abord que c'est lui l'inventeur de l'inscription, et que par conséquent son nom aurait dû être signalé dans l'article, comme « part qui [lui] revient [39] », ce à quoi le savant parisien ajoute en note de manière assez ironique : « J'aurais accordé, de grand cœur, cette part à M. Chevrier, si la lettre de M. Compin eût fait mention de lui. Il est de toute justice que le zèle des archéologues reçoive de nous la seule récompense qu'il soit en notre pouvoir de leur donner, la mention publique de leurs découvertes et de notre reconnaissance [40] ».

Dans cette même lettre, Chevrier rappelle en outre le sort de la seconde inscription de Bourbon-Lancy, qui a été mal publiée jusque-là, et en livre une lecture assurée, puisqu'il l'a vue, comme dans le cas de la stèle du *pictor*. Letronne annote cette lecture de Chevrier en minimisant les corrections apportées qui ne rendent pas nécessaire une nouvelle publication à ses yeux [41]. Cette erreur de jugement de la part du savant est critiquée trente-trois ans plus tard par A. Chabouillet, qui appuie la lecture de Chevrier et rejette la « note aigre-douce [42] » de Letronne qui n'avait pas voulu considérer de plus près les modifications de lectures apportées. La lettre de Chevrier se conclut en rappelant, avec une ironie à peine voilée,

le rôle de chacun des deux savants : « À vous, illustre archéologue, l'honneur d'expliquer et de commenter ces inscriptions ; à moi, modeste antiquaire, celui d'avoir découvert l'une et rétabli l'autre [43] ». Ce parallélisme met bien en avant la complémentarité, menant parfois au conflit comme ici, des deux versants de l'archéologie de cette époque : celui qui se concentre sur l'analyse savante des objets découverts mais qui ne se déplace pas (A.-J. Letronne), et celui qui œuvre sur le terrain et qui observe *in situ* (J. Chevrier).

Il est à signaler, suite à ce court échange scientifique, la réédition de l'article de Letronne deux ans plus tard, dans un recueil de ses travaux publiés dans la *Revue*, dans laquelle une dernière note renvoie sobrement à la réponse de Chevrier, en nommant son statut de membre de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, et sa nouvelle lecture de l'inscription [44]. Enfin, l'article d'A. Chabouillet de 1880 recensant les inscriptions qui mentionnent les divinités *Borvo* et *Damona* reprend ce dossier afin de rétablir la juste lecture de l'inscription de *Caius Iulius Magnus*, et montrer que la lecture ne fut pas établie pendant trente ans à cause de la méprise de Letronne : « Je dirai seulement qu'il est regrettable que Letronne, entraîné par une idée préconçue, n'ait pas arrêté un instant son pénétrant esprit sur la fidèle transcription de M. Chevrier. Il l'aurait certainement signalée lui-même en la commentant, et elle ne serait pas restée pour ainsi dire comme non avenue pour de longues années [45] ».

DEUX FIGURES POUR DEUX CONCEPTIONS DE L'ARCHÉOLOGIE AU MILIEU DU XIX^E SIÈCLE

L'échange houleux entre Letronne et Chevrier peut être vu comme un témoignage de l'impasse dans laquelle était l'archéologie et plus particulièrement l'épigraphie française vers le milieu du XIX^e siècle.

[38] *Ibid.*, p. 583.

[39] *Ibid.*, p. 584.

[40] *Ibid.*, p. 584.

[41] *Ibid.*, p. 583 : « Elle n'est pas si mal écrite. Il n'y a qu'une seule variante : BORMONIEE DAMONAE, au lieu de BORMONI. ET. DAMONAE ; Mais Millin avait déjà proposé la correction. Cette légère différence ne me paraissait pas assez importante pour rendre nécessaire une seconde publication ».

[42] CHABOUILLET 1880, p. 82.

[43] CHEVRIER 1847, p. 584 ; WALTZING 1892, p. 18-19.

[44] LETRONNE 1849, p. 257.

[45] CHABOUILLET 1880, p. 82.

À l'échelle internationale, si le milieu des savants français avait des ramifications en Italie et en Afrique [46], le réseau prussien était toutefois beaucoup plus étendu, particulièrement dans la péninsule italienne [47] et en contact direct avec les savants du pays. Les épigraphistes français entretenaient avec eux des rapports plus rares et avaient plus de difficultés à former de nouveaux chercheurs pour rivaliser avec les jeunes chercheurs prussiens [48]. Le contexte scientifique dans lequel prend place la discussion sur ces inscriptions explique les rapports de force auxquels le lecteur/chercheur est confronté en parcourant cette documentation. La science épigraphique française en tant que telle n'était en effet pas complètement définie à cette époque, et les travaux consistaient plus en un catalogage simple d'inscriptions trouvées et recopiées, qu'en une mise en série systématique des inscriptions découvertes, quoique Letronne amorce cette réflexion dans ses travaux [49]. Dans sa série d'articles retraçant l'histoire de l'épigraphie en 1886 à partir des notes de Léon Renier, l'archéologue René du Coudray de la Blanchère évoque en effet la méthode balbutiante de cette toute jeune discipline, notamment en France, qui a suivi avec un temps de retard le mouvement de l'Italie – sous l'impulsion de Bartolomeo Borghesi [50] – et de l'Allemagne dans l'acquisition des connaissances épigraphiques et historiques, même parmi les « savants de premier ordre [51] ». Cette analyse presque contemporaine de la part de ce spécialiste des inscriptions africaines est intéressante pour appréhender la vision des épigraphistes sur leur propre science : le point de vue de Coudray de la Blanchère nous replace ainsi dans la perspective d'un savant réfléchissant sur l'histoire de sa spécialité moins d'un demi-siècle après l'expansion de l'épigraphie raisonnée. De plus, en France, la bataille dans les années 1830 pour le projet de recueil des inscriptions nationales entre Philippe Le Bas et Prosper Mérimée [52] cristallisa à elle seule les oppositions entre savants français, creusant ainsi

leur retard dans la discipline par rapport à l'Italie et la Prusse. Le manque d'unité de ces derniers est en effet d'autant plus perceptible avec l'échec du projet d'un *corpus* général des inscriptions latines dirigé par la France [53]. Les échanges entre Letronne et Chevrier se placent donc à un moment charnière pour l'épigraphie européenne dans laquelle coopération internationale et rivalités scientifiques et politiques s'entremêlent. Il faut également noter qu'en France, l'archéologie avait en outre des difficultés à s'imposer elle aussi en tant que discipline à part entière dans les milieux universitaires, tant parisiens que provinciaux [54]. La confusion entre histoire, épigraphie et archéologie dans les chaires d'enseignement fut effectivement prégnante durant le XIX^e siècle, reléguant la science archéologique aux sociétés savantes parisiennes et provinciales, excluant de ce fait la discipline des bancs universitaires, tout en employant néanmoins les archéologues à des postes d'histoire, de philologie et d'épigraphie [55]. Il y eut donc une évolution parallèle de l'université, qui cantonnait les archéologues à un enseignement traditionnel, et des sociétés savantes, qui agissaient sur le terrain pour faire part des nouvelles découvertes, toujours plus nombreuses durant cette période.

L'étude de cette correspondance par revue interposée illustre les débats que pouvaient susciter les inscriptions à une époque où les connaissances se limitaient encore à l'histoire événementielle, que livraient les sources littéraires antiques ; les *realia*, dont les témoignages épigraphiques livrent un aperçu, n'étaient à ce moment-là que peu abordés [56]. Nous avons d'un côté un savant parisien, A.-J. Letronne, qui a une connaissance encyclopédique, raisonnée, centralisant les inscriptions à Paris sans les voir *in situ* [57] et étudiant les découvertes sur le territoire français à travers le prisme des découvertes étrangères et de son parcours d'helléniste, et de l'autre côté, J. Chevrier qui est l'homme de terrain, l'archéologue œuvrant pour le patrimoine local et ayant accès aux découvertes, doublé d'un sens artistique aiguisé

[46] GRAN-AYMERICH 2012, p. 19-20.

[47] GRAN-AYMERICH 2011 ; GRAN-AYMERICH 2012, p. 21.

[48] GRAN-AYMERICH 2012, p. 22.

[49] GRAN-AYMERICH 1998, p. 59 ; FEYEL 2001, p. 84.

[50] GRAN-AYMERICH 1998, p. 59.

[51] COUDRAY DE LA BLANCHÈRE 1886, p. 284.

[52] Pour les détails sur cette querelle et ses implications politiques et scientifiques, voir SANGARNÉ 1999.

[53] Ce projet avorté en France fut ensuite confié à l'Académie de Berlin, sous la direction de Theodor Mommsen, Wilhelm Henzen et Giovanni Battista De Rossi,

qui éditèrent le premier volume en 1863 (SCHEID 1982 ; GRAN-AYMERICH 2012, p. 21-22 ; TRAMUNTO 2006).

[54] Sur la question des résistances universitaires à l'enseignement de l'archéologie, voir PERRIN-SAMINADAYAR 2001 qui renvoie à la bibliographie sur la question, p. 53-56.

[55] *Ibid.*, p. 60-61.

[56] Sur cette opposition de conceptions de l'histoire durant la première moitié du XIX^e siècle, et plus particulièrement sur l'aspect novateur de B. Borghesi, voir COUDRAY DE LA BLANCHÈRE 1886, p. 286-287.

[57] PERRIN-SAMINADAYAR 2001, p. 77.

lui permettant de cerner avec acribie les détails figurant sur les inscriptions [58]. Deux manières de pratiquer l'épigraphie se révèlent donc à travers cet échange, dans ce contexte d'essor de la discipline, mettant en relation, voire en conflit, l'archéologie de terrain et la connaissance historique traditionnelle.

LETRONNE ET CHEVRIER, L'ILLUSTRATION DE LA CORRESPONDANCE COMME LIEU DE JOUTE SCIENTIFIQUE

Ces querelles épigraphiques renvoient par ailleurs à la conception de A.-J. Letronne du conflit comme moteur du progrès de la recherche, le plaçant ainsi à contre-courant des réflexions scientifiques de ses collègues [59]. Le XIX^e siècle vit de plus se multiplier la diffusion de faux épigraphiques [60], du fait de l'engouement de l'archéologie à cette époque, entraînant cet érudit à user d'une certaine méfiance quant aux relevés de terrain que ses correspondants lui faisaient parvenir dans son cabinet parisien [61]. La réponse apparemment détachée de ce dernier aux remarques de Chevrier renvoie probablement à cette constante méfiance que son expérience l'a incité à avoir. Ayant beaucoup communiqué sur ses idées et sa conception de l'archéologie dans ses travaux et correspondances, il a livré en outre la preuve d'une méthodologie et d'un recul sur l'interprétation des découvertes qui permettent de relativiser l'impact de son jugement à propos de la stèle funéraire de Bourbon-Lancy. Lui-même admit, à l'occasion d'un compte rendu, que la prudence ne doit pas empêcher de faire des rapprochements qui seront remis en cause par la suite, du fait même du caractère encore fragmentaire des connaissances des sociétés anciennes : « Dans les recherches de la nature de celles-ci, où il s'agit de combiner entre eux un très petit nombre de faits isolés, les seuls qui nous ont été conservés de toute une histoire, il est impossible de répondre que cette combinaison sera toujours juste, et confirmée par les monuments qui pourront être découverts plus tard ; cependant il est utile de les coordonner à mesure qu'ils se présentent, sauf à modifier ensuite plus ou moins la théorie qu'on a fondée sur eux. [...] Voilà à quoi il faut s'attendre

souvent dans les recherches de numismatique et d'histoire. Ces chances d'erreur sont inévitables, et elles ne doivent effrayer personne, ni empêcher les savans (*sic*) de produire leurs opinions au grand jour [62] ».

On est amené par cette « aventure » épistolaire à constater les différences de points de vue, entre le chercheur local, qui voit, observe, transfère aux érudits qui eux-mêmes interprètent et théorisent ces nouvelles découvertes, de manière plus ou moins heureuse. Nous avons là l'illustration de cette période transitoire où la gestion des découvertes sur le territoire national et l'érudition encyclopédique se confrontent, ouvrant ainsi de nouvelles questions épistémologiques à l'épigraphie et à l'archéologie. Illustration également de la réflexivité de ces correspondances scientifiques qui constituent, pour les savants qui écrivent, les traces d'une étape de la recherche en cours : elles ont ainsi autant une valeur de documentation pour les chercheurs travaillant sur les inscriptions, qu'une valeur presque performative, où l'acte de correspondre sur la science pose et met en scène les relations, ici d'opposition, entre les épistoliers [63], et cela est d'autant plus vrai lorsque la correspondance est amenée à être publiée dans une revue, exposant ainsi les divergences et les rapports d'autorité aux yeux des autres scientifiques. Le rapport de force entre Letronne, à l'érudition reconnue, alors directeur de la *Revue archéologique* et contrôlant donc l'information qui y était diffusée, et Chevrier, savant chalonnais actif n'ayant que la correspondance comme moyen d'action, influe sur la lecture de l'inscription : celle de Letronne s'impose *de facto*, jusqu'à la rectification de Chabouillet, trente ans plus tard. ■

[58] Sa maîtrise de la gravure des monuments antiques était reconnue par ses collègues de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône (BATAULT 1886, p. 53).

[59] FEYEL 2001, p. 86.

[60] Sur la question des faux épigraphiques et de leur diffusion, voir WALTZING 1892, p. 23- 25.

[61] FEYEL 2001, p. 67.

[62] LETRONNE 1822, p. 495.

[63] À propos de la réflexivité des correspondances scientifiques, JACOB 2008, p. 14.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude envers Lorenzo Calvelli, Professore associato di Storia romana ed Epigrafia latina dell'Università Ca' Foscari di Venezia, pour sa relecture et ses conseils avisés qui ont permis d'enrichir cet article.

BIBLIOGRAPHIE

Sources anciennes

César, *BG* = César, *Guerre des Gaules*, t. II, livres V-VIII, trad. L-A. Constans, Les Belles Lettres, Paris, 2014 (Coll. des Universités de France, Série latine).

Bibliographie générale

AVISSEAU-BROUSTET, Mathilde & COLONNA, Cécile, 2017, « Le trésor de Berthouville, une découverte "inattendue autant que merveilleuse" », dans Mathilde Avisseau-Broustet & Cécile Colonna (éd.), *Le luxe dans l'Antiquité. Trésors de la Bibliothèque nationale de France*, catalogue d'exposition, Arles, p. 28-55.

BATAULT, Henri, 1886, « Notice sur la vie et les travaux de Jules Chevrier, fondateur du Musée de Chalon-sur-Saône, décédé le 15 octobre 1883 », dans Émile Meulien (éd.), *Catalogue et description des objets d'art des temps préhistoriques de l'Antiquité et du Moyen Âge légués au musée par Jules Chevrier*, Chalon-sur-Saône, p. 49-55.

BONNAMOUR, Louis, 1984, « Jules Chevrier, archéologue et précurseur », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône* 53, p. 159-170.

BULLIOT, Jacques-Gabriel, 1890, « Séance du 8 mai 1890 », *Mémoires de la Société Éduenne* 18, nouvelle série, p. 485-492.

BURNOUF, Eugène, MAURY, Alfred & WAILLY, Natalis-Joseph de, 1849, *Notices sur J.-A. Letronne, membre de l'Institut, et discours prononcés à ses funérailles, le samedi 16 décembre 1848*, Paris.

CHABOUILLET, Anatole, 1880, « Notice sur des inscriptions et des antiquités provenant de Bourbonne-les-Bains données par l'État à la Bibliothèque Nationale suivi d'un essai de catalogue général des monuments épigraphiques relatifs à *Borvo* et *Damona* », *Revue Archéologique* 39, p. 18-37 et 65-85, pl. III-V.

CHEVRIER, Jules, 1847, « Lettre à M. Letronne sur le nom romain du peintre grec Diogène », *Revue Archéologique* 3^e année, 2, p. 583-584.

COUDRAY DE LA BLANCHÈRE, René du, 1886, « Histoire de l'épigraphie romaine depuis les origines jusqu'à la publication du corpus, rédigée sur les notes de Léon Renier (suite) », *Revue Archéologique* 8, 3^e série, p. 277-300.

COURTÉPÉE, Claude & BÉGUILLET, Edme, 1848, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne : précédée de l'abrégé historique de cette province* 3 (2^{ème} éd. augmentée), Dijon.

DELFERRIÈRE, Nicolas & EDME, Anne-Laure, 2018, « L'épithaphe du *pictor* de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) : une inscription funéraire gallo-romaine méconnue », dans Julien Boislève, Alexandra Dardenay & Florence Monier (éd.), *Peintures murales et stucs d'époque romaine. Études toichographologiques, Actes du 29^e colloque de l'Association Française pour la Peinture Murale Antique (AFPMA) de Louvres (Val-d'Oise), 18-19 novembre 2016*, Bordeaux (Pictor 7), p. 317-324.

DELFERRIÈRE, Nicolas & EDME, Anne-Laure, 2019, « Deux stèles funéraires gallo-romaines liées aux *pictores*, en remploi à Sens (Yonne) et à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) », dans Vassiliki Gaggadis-Robin & Nicolas de Larquier (dir.), *La sculpture et ses emplois, Actes des II^{es} rencontres autour de la sculpture romaine*, Bordeaux (L'atelier du sculpteur 1), p. 153-163.

DESSAU, Hermann, 1892-1916, *Inscriptiones Latinae Selectae*, Berlin.

ELLY, Claude, 1984, « Jules Chevrier (1816-1883) », *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône* 53, p. 151-158.

FEYEL, Christophe, 2001, « Antoine-Jean Letronne et l'archéologie de son temps », dans Hélène Millot & Corinne Perrin-Saminadayar (éd.), *Rêver l'archéologie au XIX^e siècle : de la science à l'imaginaire*, Paris, p. 65-88.

GARNIER, Édouard, 1850, « Notice sur la vie et les ouvrages de M. Letronne », *Moniteur Universel* 2 janvier, p. 1-8.

GOUDINEAU, Christian, 2002, « Dynasties gauloises, dynasties romaines, dans les Trois Gaules », dans Vincent Guichard & Franck Perrin (dir.), *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (II^e siècle avant J.-C. - I^{er} siècle après J.-C.)*, Actes de la table ronde organisée par le Centre archéologique européen du Mont Beuvray et l'UMR 5594 du CNRS, université de Bourgogne, Glux-en-Glenne, 10-11 juin 1999, Glux-en-Glenne (Bibracte 5), p. 311-317.

GRAN-AYMERICH, Ève, 1998, *Naissance de l'archéologie moderne, 1798-1945*, Paris.

- GRAN-AYMERICH, Ève, 2001**, *Dictionnaire biographique d'archéologie, 1798-1945*, Paris.
- GRAN-AYMERICH, Ève, 2011**, « Épigraphe française et allemande au Maghreb. Entre collaboration et rivalité (1830-1914) », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts. Römische Abteilung* 117, p. 567-600.
- GRAN-AYMERICH, Ève, 2012**, « L'archéologie européenne à Rome, de 1829 à 1875 : la "belle internationalité" de la science franco-allemande », *Archéologies méditerranéennes, Revue germanique internationale* 16, p. 13-28.
- HIRSCHFELD, Otto & ZANGEMEISTER, Carolus (éd.), 1899**, *Corpus Inscriptionum Latinarum, XIII, Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, Berlin.
- HOSTEIN, Antony, 2010**, « D'Époredirix à Iulius Calenus, du chef éduen au chevalier romain (I^{er} s. av.-I^{er} s. ap. J.-C.) » dans François Chausson (éd.), *Occidents romains. Sénateurs, chevaliers, militaires et notables dans les provinces d'Occident*, Paris, p. 49-80.
- JACOB, Christian, 2008**, « Le miroir des correspondances », dans Corinne Bonnet & Véronique Krings (éd.), *S'écrire et écrire sur l'Antiquité. L'apport des correspondances à l'histoire des travaux scientifiques*, Actes du colloque de Toulouse, 17-19 novembre 2005, Grenoble, p. 7-17.
- LETRONNE, Jean-Antoine, 1822**, « Antiquités grecques du Bosphore cimmérien, publiées et expliquées par M. Raoul-Rochette », *Journal des Savants*, août 1822, p. 489-498.
- LETRONNE, Jean-Antoine, 1847**, « Épitaphe latine d'un peintre grec établi dans la Gaule », *Revue archéologique* 3^e année, 2, p. 512-514.
- LETRONNE, Jean-Antoine, 1849**, « Épitaphe latine d'un peintre grec établi dans la Gaule », dans Jean-Antoine Letronne, *Mémoires et documents publiés dans la Revue archéologique*, Paris, p. 255-257.
- LE BOHEC, Yann, 2015**, *Inscriptions de la cité des Éduens. Inscriptions sur pierre. Inscriptiones latinae Galliae Lugdunensis (ILGL). 2. Aedui (L.Aed.)*, Barcelona (Instrumenta 50).
- MILLIN, Aubin-Louis, 1802**, *Monuments antiques, inédits ou nouvellement expliqués : collection de statues, bas-reliefs, bustes, peintures, mosaïques, gravures, vases, inscriptions, médailles et instrumens tirés des collections nationales et particulières et accompagnés d'un texte explicatif*, tome I, Paris.
- PERRAULT-DABOT, Anatole-Denis, 1905**, *L'ancienne église Saint-Nazaire à Bourbon-Lancy*, Paris.
- PERRIN-SAMINADAYAR, Corinne, 2001**, « Les résistances des institutions scientifiques et universitaires et l'émergence de l'archéologie comme science », dans Hélène Millot & Corinne Perrin-Saminadayar (éd.), *Rêver l'archéologie au XIX^e siècle : de la science à l'imaginaire*, Paris, p. 47-64.
- REBOURG, Alain, 1994**, *La Saône-et-Loire*, Paris (Carte archéologique de la Gaule 71/3).
- ROUVIER-JEANLIN, Micheline, JOLY, Martine & NOTET, Jean-Claude, 1990**, *Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire). Un atelier de figurines en terre cuite gallo-romaines (les fouilles du Breuil 1985-1986)*, Paris (Documents d'Archéologie Française 25).
- SANGARNÉ, Sylvie, 1999**, « Les tentatives françaises d'édition d'un recueil des inscriptions latines (C.I.L.). La guerre des comités (1835-1839) », *Cahiers d'Histoire* 44, p. 105-126.
- SCHEID, John, 1982**, « Le projet français d'un recueil général des inscriptions latines », dans Alda Calbi (éd.), *Bartolomeo Borghesi. Scienza e libertà, Colloquio internazionale AIEGL Bologna 1981*, Bologna, p. 337-353.
- TRAMUNTO, Maria, 2006**, « Il carteggio Rameli-Borghesi e Ramelli-Des Vergers: il progetto francese di un *Corpus inscriptionum latinarum* », dans Maria Federica Petracchia (dir.), *Camillo Ramelli e la cultura antiquaria dell'Ottocento*, Roma (Studia archeologica 149), p. 39-58.
- VURPILLOT, Damien, 2012**, « Bourbon-Lancy », dans Nicolas Coquet, Pierre Nouvel, Stéphane Venault & Jonhattan Vidal (dir.), *Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales*, Rapport d'activité 2012, Projet Collectif de Recherche, Université de Franche-Comté, Besançon, p. 44-52.
- VURPILLOT, Damien, 2014a**, *Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) : synthèse des découvertes archéologiques*, Rapport du Projet Collectif de Recherche, Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale : Inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales, Université de Franche-Comté, Besançon.
- VURPILLOT, Damien, 2014b**, « Bourbon-Lancy, Saône-et-Loire », dans Stéphane Venault (dir.), *Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales*, Rapport du Projet collectif de recherche, Besançon, p. 120-136.
- VURPILLOT, Damien, 2016**, *Les sanctuaires des eaux en Gaule de l'est : origine, organisation et évolution (I^{er} siècle av. J.-C. -IV^e siècle ap. J.-C.)*, Thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, Besançon.
- WALCKENAER, Charles-Anathase, 1860**, « Éloge de A.-J. Letronne, lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans sa séance annuelle du 16 août 1850 », dans Antoine-Jean Letronne, *Mélanges d'érudition et de critique historique*, Paris, p. I-XXV.
- WALTZING, Jean-Pierre, 1892**, *Le recueil général des inscriptions latines (Corpus Inscriptionum Latinarum) et l'épigraphe latine depuis 50 ans*, Louvain.